LA FUMÉE DES FEUX DE FORÊT

TROUSSE D'OUTILS SUR LA SÉCURITÉ

QUELLES TÂCHES POURRAIENT VOUS EXPOSER À LA FUMÉE DES FEUX DE FORÊT?

____

____

____

EXPLIQUER LE DANGER : FAITS EN BREF SUR LA FUMÉE DES FEUX DE FORÊT

La fumée des feux de forêt contient des particules microscopiques ainsi que des gaz. Ceux-ci peuvent être dangereux, car ils risquent d'être inhalés profondément dans les poumons et irriter les yeux, le nez et la gorge.

Tels sont les symptômes d'une exposition à la fumée des feux de forêt :

- La toux, une respiration sifflante ou de la difficulté à respirer
- Des douleurs thoraciques
- Des maux de tête et le vertige
- Des yeux douloureux et larmoyants
- Une irritation du nez, de la gorge et des sinus

Les travailleurs dans les catégories suivantes peuvent présenter un risque plus élevé de maladie causée par l'exposition à la fumée des feux de forêt :

- Les femmes enceintes et les personnes âgées
- Les travailleurs sur les chantiers extérieurs
- Les fumeurs
- Les personnes avec une affection cardiaque ou pulmonaire préexistante

PRÉVENIR L'EXPOSITION À LA FUMÉE DES FEUX DE FORÊT

Réfléchir et discuter

- Surveiller la qualité de l'air à l'échelle régionale
- Diminuer les activités à l'extérieur si des organismes dans les secteurs de l'environnement ou de la santé le recommandent
- Suivre les dangers et les risques liés à la fumée des feux de forêt à mesure que les conditions évoluent
- Porter l'équipement de protection individuelle suggéré au terme d'une évaluation des risques

Rester à l'affût des effets nocifs graves – signaler tout incident à des supérieurs et assurer le suivi nécessaire

CERNER LES MESURES DE CONTRÔLE

- Pouvez-vous **éliminer** ou reporter des travaux ou des tâches qui exposent un travailleur à la fumée des feux de forêt?
- Pouvez-vous **remplacer** des travaux ou des tâches à l'extérieur par d'autres se déroulant à l'intérieur ou exigeant un effort moindre sur le plan physique?
- Pouvez-vous recourir à des **mesures d'ingénierie**, notamment :
  - Utiliser des purificateurs d'air avec filtres HEPA
  - Mettre les climatiseurs en mode «recirculation» au lieu de faire entrer l'air extérieur
- Pouvez-vous mettre en place des **mesures administratives**, notamment :
  - Limiter les travaux à l'extérieur ou créer un horaire pour en assurer une répartition équilibrée
  - Revoir les procédures de travail sécuritaires pour tenir compte de l'exposition à la fumée des feux de forêt
- Avez-vous besoin d'un **équipement de protection individuelle** comme des appareils respiratoires dûment ajustés?

À consulter : Règlement sur la santé et la sécurité au travail – articles 21, 70, 71, 89, 90, 91 et 92; Règlement sur la santé et la sécurité dans les mines – article 8.04